## Impulsez votre organisation en l'infusant de la nouvelle génération

Le secteur canadien de l'électricité aura besoin de plus de 20000 nouveaux travailleurs d'ici 2022. Votre organisation est-elle prête?

Pour constituer votre bassin de talents à l'intérieur d'un marché du travail toujours plus compétitif, vous aurez besoin de nouvelles stratégies de recrutement. Accueillir des étudiants pour des stages d'apprentissage intégrés en milieu de travail est un excellent moyen d'élargir votre bassin de candidats, en plus d'intégrer de nouveaux talents au sein de votre organisation.

Le programme **Impulser l'Avenir** de Ressources humaines industrie électrique du Canada (RHIEC) vous facilite la tâche.



## Présentez une demande dès aujourd'hui!

L'inscription est simple :

- 1 Veuillez lire les critères d'admissibilité et les modalités [en anglais seulement].
- Remplir le <u>formulaire sur l'admissibilité des</u> <u>employeurs.</u>
- 3 Demandez à votre candidat étudiant de remplir le <u>formulaire de candidature</u>. Si vous n'avez choisi personne en particulier, RHIEC se fera un plaisir de vous mettre en contact avec un étudiant à la recherche d'excellentes opportunités d'apprentissage.

Propulsez-vous.



- Embauchez des étudiants pour répondre aux besoins immédiats et agrandissez votre bassin de recrutement.
- Allez de l'avant avec des travailleurs étudiants, geste qui comporte un faible risque financier, grâce aux importantes subventions salariales du programme Impulser l'Avenir, pouvant atteindre 7 000 \$.
- Offrez de nouvelles perspectives à votre main-d'œuvre actuelle.
- Réalisez vos objectifs de diversité et d'inclusion en embauchant des groupes sous-représentés.

« Lorsque les employeurs embauchent des jeunes au sein de leur milieu de travail, ils se dotent d'esprits brillants et bouillonnants d'idées innovatrices »

- Nirav Patel, directeur des ressources humaines, Ontario Power Generation



Visitez: electricityhr.ca/impulser-lavenir pour amorcer vos démarches et embaucher un étudiant dès aujourd'hui.